

**BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
MENTION ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION**

SEPTEMBRE 2018 – MAI 2019

Organisme de Formation :

- Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (**ERFAN**)
- Directeur de l'ERFAN : Mr Gérard OLIVARY
- Responsable administratif : Mme Charlotte MOURINET
- Responsable technique et pédagogique : Mr Didier ICHECK BE2 Natation Course

Test d'Exigence Préalable à l'entrée en formation (TEP)

- Avoir son Premier Secours en Equipe niveau 1 à jour (**PSE1**)
- Certificat Médical
- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (**BNSSA**)
- Test de 800 mètres à faire en moins de 15 mn

Test de sélection

- Réalisation d'un 100m 4 Nages
- Entretien sur les motivations et projets (20 mn maximum)

Exigences préalables à la mise en situation pédagogique (EPMSP)

- Pass'sport de l'eau (cf. : **test ENF**)
- Conduite d'une séance (20 mn de séance et 10 mn d'entretien)

Positionnement

- Il s'agit d'un entretien avec les candidats, qui permet d'établir le parcours individualisé de chaque candidat (**PIF**). Durée 20mn max

Le métier

- Concevoir un projet pédagogique
- Conduire des actions d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires : d'activités de loisirs, de forme et de bien être et d'enseignement des nages codifiées
- Organiser la sécurité des activités aquatiques
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau
- Gérer un poste de secours
- Participer au fonctionnement de la structure

Formation

- 600 heures en centre
- 400 heures en entreprises

Cout de la formation

- **6000€**

CONTENU DE FORMATION – REFERENTIEL DE CERTIFICATION LES UNITES CAPITALISABLES (UC)

UC 1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC 2 Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

UC 3 Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation
- Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation

UC 4 Mobiliser les techniques des activités aquatiques et de la natation, pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités aquatiques et de la natation

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités aquatiques et de la natation
- Maitriser et faire appliquer les règlements des activités aquatiques et de la natation
- Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratique des activités aquatiques et de la natation.

EPREUVES CERTIFICATIVES

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC1 et UC2

- Transmission par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre, et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités aquatiques et de la natation.
- Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40mn dont une présentation orale par le candidat d'une durée de 20mn permettant de vérifier l'acquisition des compétences. La présentation sera suivit d'un entretien.
- Cette situation permet l'évaluation distincte des UC1 et UC2

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables UC3 et UC4

Epreuve certificative de l'UC3

- Conduite d'une séance d'apprentissage qui permet de s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique d'apprentissage de la natation.
- La séance st suivit d'un entretien portant sur la conception, la conduite, et l'évaluation de la séance

Epreuve certificative de l'UC4

- Réalisation d'un 100 4Nages en moins de 1'50''
- Mise en situation complète d'une action de secours, le sauveteur est revêtu d'un short et d'un tee-shirt.
- Un écrit portant sur les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que sur la réglementation des activités aquatiques et de la natation.